



Région
Alsace

Changement climatique en Alsace : du constat à l'action

18 juin
2015

Contribution à la conférence Paris Climat 2015

L'édition 2015 des Rencontres Alsaciennes de l'Environnement a traité plus particulièrement du changement climatique et s'est inscrite dans les débats qui ont lieu dans toute la France dans la perspective de la Conférence Paris Climat 2015.

Ainsi, cette 7^e édition présente un constat objectif sur la réalité des évolutions climatiques générées par les activités humaines et auxquelles l'Alsace est d'ores et déjà confrontée.

Les conséquences de cette évolution et les enjeux qui en découlent pour l'Alsace touchent tous les compartiments de notre environnement.

Relever le défi de la lutte contre le changement climatique passe également par une modification de nos comportements au quotidien : cet objectif est au cœur des actions d'éducation à la nature et à l'environnement qui intègrent cette problématique dans l'ensemble des sujets traités.

Philippe Richert
Président du Conseil Régional d'Alsace
Ancien Ministre

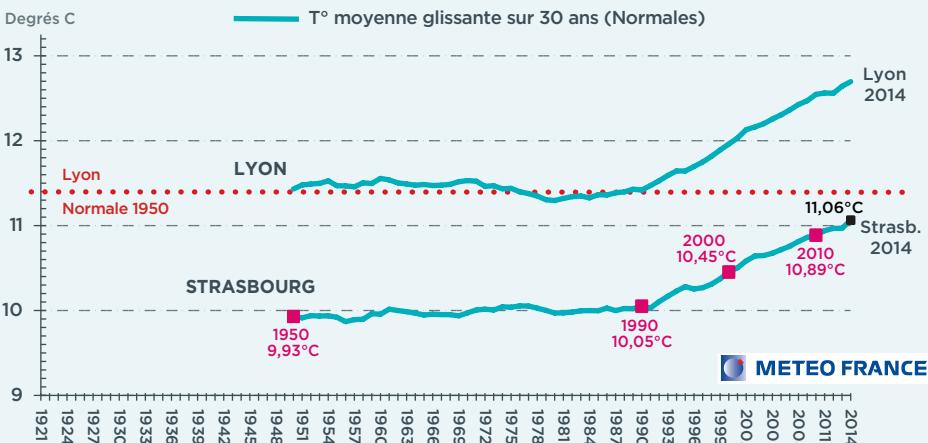
Constat du changement climatique en Alsace

Si nos regards sont souvent captés par des manifestations spectaculaires et planétaires du changement climatique, celui-ci n'en est pas moins fortement présent en Alsace.

Le constat partagé de paysages alsaciens de moins en moins enneigés durant l'hiver semble peu de chose comparé au recul des glaciers et à la fonte des banquises, et nos canicules estivales paraissent modestes face aux sécheresses provoquant de gigantesques feux de forêts.

Pour cerner toute l'ampleur du réchauffement climatique en Alsace et en avoir une perception objective, les mesures météorologiques et leur interprétation sont alors primordiales.

ÉVOLUTION DES TEMPÉRATURES DE STRASBOURG ET DE LYON (1921 - 2013)



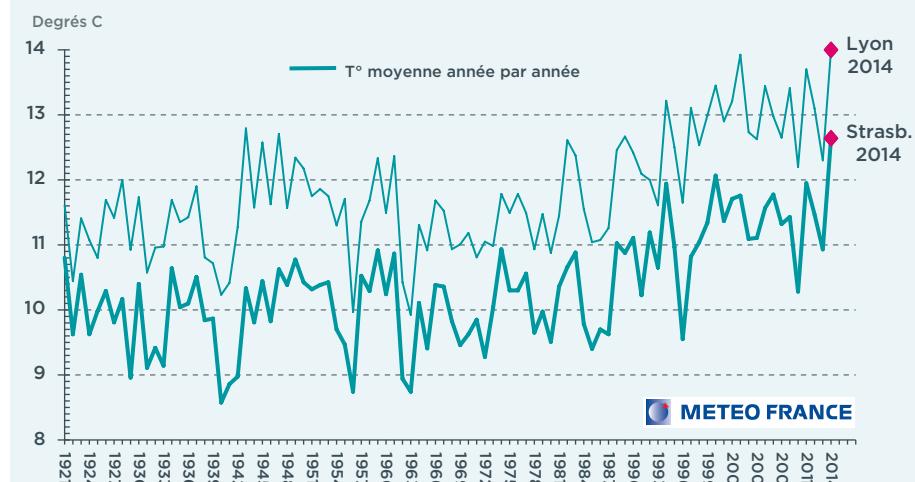
2014, UN RECORD DE PLUS

2014 a été une année record à l'échelle de la planète, de la France, et aussi en Alsace.

C'est dans le nord-est du pays que les records ont été le plus largement battus en France. Les précédents records (2011, 2003 et 1994) qui se tenaient dans un mouchoir de poche ont été battus en moyenne de 0,4°C.

En Alsace, c'est à Strasbourg que le précédent record a été battu le plus largement. Avec 0,6°C de plus que le précédent, il faut remonter à 1994 pour constater un tel saut entre l'ancien et le nouveau record.
(cf graphique ci-dessous).

ÉVOLUTION DES TEMPÉRATURES DE STRASBOURG ET DE LYON (1921 - 2014)



RÉCHAUFFEMENT EN ALSACE... OÙ EN SOMMES NOUS ?

Le réchauffement est calculé à partir de l'évolution des normales annuelles qui sont des moyennes glissantes de température sur 30 ans .

Celles-ci ont très peu augmenté jusqu'à la fin des années 1980. De 1990 à aujourd'hui, on constate un réchauffement de 0,4°C par décennie.

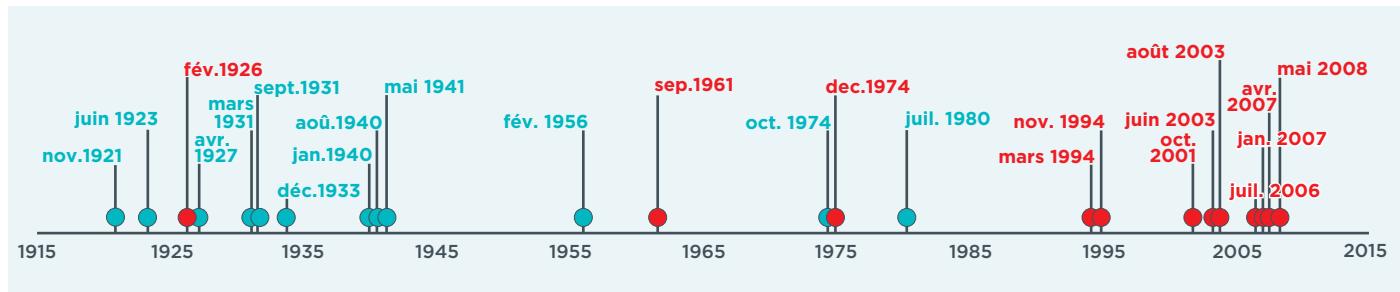
À Strasbourg, de 1990 à fin 2014, le réchauffement s'élève ainsi à 1°C. Et en ce début du 21^e siècle, de façon plus qualitative, la température moyenne se situe dans les normales de Lyon des années 1950.

QU'EST-CE QU'UNE NORMALE ?

Grandeur fondamentale du climat, une normale est pour un paramètre météorologique donné sa valeur moyennée sur une période de 30 années. Elle s'utilise principalement pour des périodes calendaires annuelles, saisonnières, mensuelles. Ex. La normale annuelle 1950 d'un paramètre est ainsi sa valeur moyennée sur la période 1921-1950.

RECORDS ET DÉRÈGLEMENTS NOTOIRES

MOIS PAR MOIS, LES RECORDS (CHAUD ET FROID) À STRASBOURG-ENTZHEIM



La chronologie des mois record de froid et des mois record de chaud, tous mois confondus, met également clairement en évidence le réchauffement climatique :

► les mois record de chaud sont concentrés en grande partie en fin de chronologie, après 1990, avec quelques exceptions. Ainsi, pour Strasbourg, les records de février 1926, septembre 1961 et décembre 1974 tiennent encore.

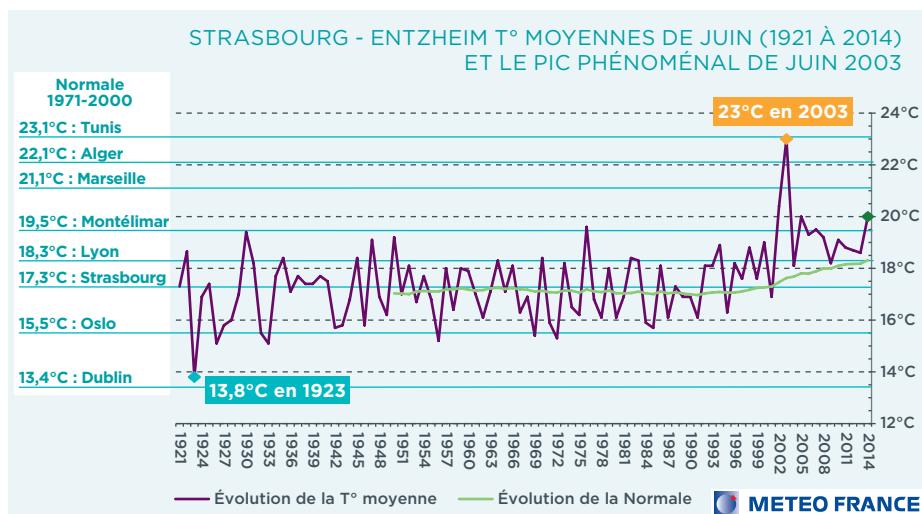
► les mois record de froid sont concentrés en grande majorité avant 1945 avec là aussi quelques exceptions, qui s'étalent au delà. Ainsi les records pour Strasbourg sont février 1956, octobre 1974, juillet 1980. Il est très peu probable que des records de froid mensuels soient encore battus à l'avenir.

DÉRÈGLEMENTS

Parmi les mois record de chaud, on peut en distinguer quatre qui sont totalement « hors normes ».

Août 2003 et juillet 2006 se situaient dans les normales (1971-2000) de Marseille, avril 2007 dans les normales d'Alger, et la moyenne des températures de juin 2003 a atteint les normales de Tunis (voir graphique).

Le fait que ces mois record « hors normes » se situent nettement en dehors de la variabilité naturelle observée jusqu'à présent et surtout qu'ils soient concentrés tous les quatre dans la décennie 2001-2010 permet de les qualifier de dérèglements.



ET LES PRÉCIPITATIONS ?

DES HIVERS PLUS HUMIDES ET DES ÉTÉS PLUS SECS

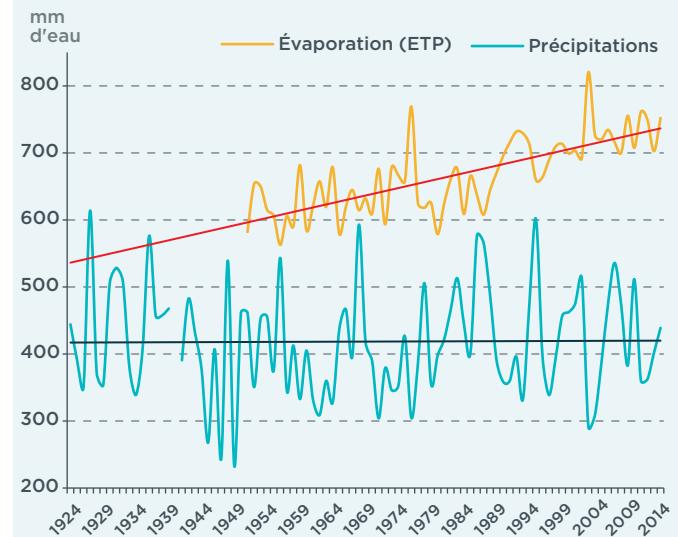
En été, la tendance est clairement à plus de sécheresses en Alsace, ce qui s'explique non par une diminution des précipitations mais par la capacité de l'atmosphère (qui est plus chaude) à assécher davantage les sols et la végétation. Ainsi, à Strasbourg, les précipitations ne présentent pas de signal climatique mais l'ETP* a augmenté en tendance de 25% depuis les années 1950 pour la période printemps-été.

Les hivers sont plus humides avec une tendance faible à modérée selon l'endroit où l'on se situe en Alsace. Cela s'explique par des précipitations en hausse qui augmentent davantage que l'évaporation.

QU'EST-CE QUE L'ETP ?

L'ÉvapoTranspiration (ET) est la quantité d'eau transférée à l'atmosphère par évaporation de l'eau au sol et par la transpiration de la végétation. Les types de sols et de végétation étant d'une très grande diversité on utilise alors l'ETP (P comme potentielle) qui sert de référence et se définit comme la « quantité d'eau transférée par l'évaporation d'une pelouse rase en bon état et correctement alimentée en eau ».

STRASBOURG - ENTZHEIM PRÉCIPITATIONS ET ÉVAPORATION cumul « printemps - été » (1924 - 2014)



* ÉvapoTranspiration Potentielle

ATELIER CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ENJEUX SUR LA SANTÉ

Le changement climatique amplifie des risques sanitaires existants : bio-répartition de certaines espèces (moustique-tigre ou pollens par exemple), évolution de la qualité de l'air (ozone, particules) etc.

De plus, les inégalités environnementales, sociales et économiques face au changement climatique appellent une action ciblée sur les populations vulnérables.



Président :
Rémi Bertrand, Président de l'ASPA

Rapporteur :
Martine Ott, Conseillère médicale en environnement intérieur, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Exposés :

- « Expositions environnementales et enjeux sanitaires prioritaires » par le **Docteur Fabien Squinazi**, Médecin biologiste, ancien Directeur du Laboratoire d'hygiène de la ville de Paris
- « Pollens » et « Moustiques tigres » par **Amélie Michel**, responsable du pôle environnement et santé à l'Agence Régionale de Santé d'Alsace
- « Qualité de l'air : Ozone et Particules » par **Cyril Pallares** Ingénieur, responsable de la surveillance réglementaire à l'ASPA

LES CONTRIBUTIONS DE L'ATELIER

Les membres du groupe soulignent l'existence de différents réseaux de suivi de la qualité de l'air dont celui sur les pollens, qui peuvent contribuer à la mise en œuvre de plans d'actions. Ils indiquent qu'il est également important de se poser la question du seuil d'alerte : à quel moment faut-il lancer les alertes ?

Les participants ont relevé les problématiques techniques et financières face à cet enjeu. En effet, on n'arrivera pas à contenir ou à éradiquer tous les facteurs de risque. Il faut apprendre à vivre avec et être vigilant par rapport aux populations fragiles. Ils indiquent également qu'il ne faut pas seulement informer en période de crise ou de pic mais veiller à une communication régulière qui ne soit pas anxiogène.

L'ATELIER A FORMULÉ 3 SÉRIES DE PRÉCONISATIONS

Pour améliorer l'information :

- Favoriser les espaces de débat public et de co-construction des propositions ;
- Informer et former :
 - > Les professionnels par une formation initiale et continue en santé environnementale ;
 - > Le grand public en soutenant l'éducation environnementale qui doit permettre une prise de conscience ;
- Informer et accompagner les habitants pour une utilisation optimale des bâtiments avec notamment l'usage de la ventilation qui est un point important des bâtiments économes en énergie.

Pour la prévention :

- Prévenir plutôt que guérir au regard des coûts induits par les soins ;
- Mieux comprendre les inégalités environnementales car nous ne sommes pas tous égaux par rapport à ces problématiques selon le lieu d'habitation de chacun.

Pour l'atténuation :

- Améliorer les technologies automobiles, sortir du diesel, limiter les transports et améliorer les transports en commun ;
- Réduire l'usage des produits chimiques notamment en agriculture mais pas uniquement car nous sommes tous consommateurs de ces produits ;
- Prendre en compte cette problématique dans les projets d'urbanisme en favorisant une approche transversale Air-Climat-Énergie.

ATELIER

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SES EFFETS EN MILIEU URBAIN

La construction urbaine peut contribuer à lutter contre le changement climatique et doit prendre en compte l'accentuation des effets de la chaleur en ville. Comment repenser l'aménagement du territoire et le projet urbain afin d'intégrer cette dimension tant à l'échelle urbaine qu'à l'échelle périurbaine ?



© STADLER / REGION ALSACE

Président :

Laurent Darley, Directeur Régional Adjoint de la DREAL

Rapporteur :

Viviane Bégoc, Directrice de l'agence d'urbanisme de la région mulhousienne, AURM

Exposé :

« Démarche de la Ville de Strasbourg dans la lutte contre les îlots de chaleur » par **Christel Kohler**, Adjointe au Maire de la ville de Strasbourg en charge de l'Environnement

LES CONTRIBUTIONS DE L'ATELIER

Les participants de l'atelier souhaitent un pacte national de reconstitution de la nature en ville quand elle est détruite (compensation, densification raisonnée avec respirations) avec la levée des verrous législatifs et réglementaires.

POUR CELA, ILS PROPOSENT LES ACTIONS SUIVANTES

Améliorer la planification urbaine :

- Intégrer les îlots de chaleur dans l'État Initial de l'Environnement des documents d'urbanisme ;
- Informer sur l'utilisation des coefficients de biotope et de « pleine terre » et renforcer leur usage ;
- Limiter les parkings et favoriser la mutualisation ;
- Mettre en place une ingénierie spécifique d'accompagnement permettant une solidarité ville-commune rurale pour améliorer la qualité des Plans Locaux d'Urbanismes Intercommunaux et des Schémas de Cohérence Territoriaux.

Innover dans la formation des professionnels et des Maîtres d'Ouvrages, dans le choix des matériaux (surfaces réfléchissantes, isolants naturels...), dans la gestion des espaces « libres » avec la renaturation temporaire des friches, dans la dépollution des sols avec la phyto-remédiation pour les friches polluées et dans la conception et la gestion des zones d'activité et des zones commerciales (pré-verdissement, mutualisation et réduction des parkings, localisations hors échangeurs, gestion de la zone intégrant la dimension environnementale...)

Amplifier et démultiplier les initiatives existantes en matière de reconstitution d'un tissu naturel urbain, de gestion différenciée et écologique des espaces verts et de végétalisation d'espaces minéralisés dès que c'est possible, en tirant partie de tous les espaces potentiels (espaces publics, trottoirs, façades, toits, cours, berges, cimetières,...). Stimuler la participation des habitants à ces actions au-delà du seul cadre associatif, parfois trop lourd.

Expérimenter la nature en ville à plusieurs échelles et proposer des appels à projets pour les sites exemplaires afin de montrer qu'il est possible de faire.

ATELIER

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GESTION DE L'EAU : QUELLE ADAPTATION A LONG TERME ?

Comment passer de réactions d'urgence suite aux prémisses de changement climatique (crues de 1983/1990, sécheresse et canicule de 2003...) à des adaptations pérennes ?

Les échanges ont porté tant sur la prévention des crues que sur la sécurisation des aires d'alimentation en eau potable et les effets de la hausse des températures des eaux de surface. Une adaptation du territoire et de ses activités économiques est nécessaire.



© LACOUMETTE / Région Alsace

Présidente :
Monique Jung, Vice-Présidente
du Conseil Régional d'Alsace

Rapporteur :
Nicolas Kreis, Responsable du service d'aménagement des rivières, Conseil départemental du Haut-Rhin

- Exposés :**
- Synthèse des Travaux de la Commission Internationale pour la protection du Rhin et d'une thèse « *Impacts du changement climatique sur le cycle de l'eau en Alsace* » (CNRS) par **Benoît Grandmougin** de la Région Alsace
 - « *Présentation du projet KLIWA dans le Rhin Supérieur* » par **Michel Wingerding** du LUBW (Landesanstalt für Umwelt, Messungen und Naturschutz)
 - « *Impacts des sécheresses et stratégie d'adaptation de l'adduction d'eau potable dans les vallées vosgiennes : retour d'expérience* » par **Gilles Anselm** du SDEA - Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin
 - « *Stratégie future de prévention et de réduction des dommages des inondations : Retour d'expérience : 30 ans d'évolution des politiques de lutte contre les inondations dans le département du Haut Rhin* » par **Nicolas Kreis** du Département du Haut-Rhin
 - « *Impacts du réchauffement des eaux de surfaces sur les écosystèmes et leviers de régulation de la température* » par **Françoise Erb-Marchal** de la DREAL

LES CONTRIBUTIONS DE L'ATELIER

LES PARTICIPANTS À L'ATELIER ONT DÉGAGÉ 5 AXES DE CONTRIBUTIONS

Partager le constat et communiquer sur les évolutions hydrologiques :

- Valoriser les données existantes sur 100 ans qui montrent notamment une baisse des débits d'étiage et une hausse des débits de crue ;
- Informer sur les impacts de la hausse des températures, sur les capacités auto-épuratoires des zones humides et l'évolution de ces milieux ;
- Accroître les réseaux de suivi quantitatif et qualitatif des eaux souterraines, notamment pour les nappes annexes.

Anticiper les évolutions dans les décisions d'aménagement :

- Planifier à moyen terme des mesures de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable en moyenne montagne ;
- Poursuivre les mesures de prévention sur la nappe d'Alsace ;
- Réduire la vulnérabilité des zones habitées ;
- Assurer une évolution des règles de dimensionnement des ouvrages pour évacuer les eaux pluviales ou écrêter les crues.

Augmenter la résilience par la reconquête du bon état des eaux :

- Reconquérir les zones d'expansion de crue et les zones humides en bon état écologique ;
- Faire évoluer les assolements et l'aménagement du territoire pour mieux prendre en compte cette problématique.

Décloisonner les réflexions

- Crée une gouvernance commune sur la question de l'eau qui prenne en compte les eaux pluviales, les eaux souterraines et les eaux de surface ;
- Lier les déficits quantitatifs aux déficits qualitatifs (phénomène de concentration).

Accentuer la solidarité territoriale, sociale et financière pour s'adapter à cette problématique :

- Financement des services rendus par les citoyens et les acteurs économiques ;
- Relever le défi de l'étiage des financements.

ATELIER

AGRICULTURE, FORÊTS ET ÉCOSYSTÈMES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : DU CONSTAT A DES PROPOSITIONS D'ACTION

Cet atelier a identifié les effets prévisibles du changement climatique sur les différents milieux naturels ainsi que leur rôle potentiel dans l'atténuation du changement climatique et de ses effets. Il a présenté également les pistes à privilégier pour faciliter l'adaptation des écosystèmes et les leviers d'action possibles en Alsace.



Président :
Yves Muller, Président d'ODONAT

Rapporteur :
Eric Duchêne, Ingénieur de recherche,
INRA Colmar

Exposé :
« Forêt et changement climatique »
par **Jean-Luc Dupouey**, Directeur
de recherche à l'INRA Nancy

LES CONTRIBUTIONS DE L'ATELIER

Les participants à l'atelier ont souhaité construire leur contribution pour répondre à 3 problématiques plus précisément.

Comment limiter les émissions de carbone et en optimiser sa séquestration ?

- Limiter la progression des surfaces artificielles ou les végétaliser ;
- Favoriser l'agroforesterie encore trop peu utilisée, l'implantation de forêts, de zones humides, de haies, de prairies ou de cultures intercalaires
- Augmenter le stock de carbone dans les sols agricoles en réduisant le travail du sol et les apports de matière organique
- Développer les filières de valorisation du bois et de la biomasse en favorisant la valeur ajoutée et l'emploi

Comment économiser la ressource en eau tout en évitant le stress hydrique des végétaux ?

- Optimiser le choix des espèces forestières en se basant sur une cartographie de la réserve en eau des sols ;
- Optimiser les systèmes de culture (travail du sol, choix des espèces, irrigation...) et les itinéraires sylvicoles

Comment favoriser la résilience des écosystèmes ?

- Construire des trames vertes en tenant compte de la dimension temporelle des espaces sur la base des données historiques.

En conclusion, les participants au groupe de travail appellent à réfléchir à une politique concertée d'occupation et d'utilisation des sols. Pour cela, ils recommandent de développer les observatoires pour mieux connaître les milieux. La connaissance des phénomènes permettra d'améliorer l'action publique.

ATELIER

SENSIBILISATION ET RESPONSABILISATION CITOYENNE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : COMMENT PASSER A L'ACTE

La plupart de nos actes quotidiens ont un impact direct ou indirect sur le climat, mais ces liens nous sont très peu familiers. Le sujet mérite en premier lieu d'être mieux connu et mieux compris par chacun.

Dans les domaines des transports, de l'énergie ou de la consommation, comment les citoyens peuvent-ils s'engager de manière concrète sur cet enjeu ? Quels sont les relais vers lesquels il conviendrait d'agir en priorité et avec quels objectifs et méthodes de sensibilisation, d'éducation, d'implication ?

Présidente :
Anne-Marie Schaff,
Présidente de l'Ariena

Rapporteur
Laurent Planchet, Chargé de mission villes et territoires durables, ADEME Alsace

Exposé :

« Le changement en question : comment passer à l'acte ? » par **Fabienne Michelik**, Docteur de psychologie sociale



© STADLER / RÉGION ALSACE

LES CONTRIBUTIONS DE L'ATELIER

Les participants à l'atelier soulignent la nécessité de lier l'action et l'impulsion publique à l'engagement individuel et vice et versa. Cela implique de veiller à la cohérence et à l'exemplarité des politiques publiques mises en œuvre comme par exemple dans le cadre des transports.

S'engager dans des actions concrètes

La sensibilisation des publics est jugée indispensable pour faire évoluer les comportements, mais elle n'est cependant pas suffisante si elle n'est pas assortie d'actes d'engagements individuels concrets (co-voiturage, vélo, tri des déchets, alimentation locale, etc.). Ceux-ci peuvent être simples mais leur pérennité reposera sur un consentement libre et non imposé, afin que chacun puisse être réellement acteur de son changement. Ce processus d'engagement progressif nécessite cependant du temps.

Ces pratiques d'engagement doivent être intégrées dans les actions de sensibilisation menées vers les différents publics lors des temps scolaires ou lors d'animations spécifiques et peuvent concerner de nombreuses personnes relais : les animateurs, les éducateurs, les enseignants, les techniciens de collectivité, les salariés d'entreprises, etc.

Communiquer positivement

Les participants à l'atelier soulignent la nécessité de passer d'une communication fondée sur la peur à une communication positive qui met en avant ce que chacun peut faire ou apporter pour lutter contre le changement climatique. En effet, l'Homme est un élément de l'écosystème et une action individuelle peut avoir un impact important.

Consolider les forces du changement

Enfin, les membres du groupe appellent à consolider les forces et les acteurs du changement en favorisant et en libérant les initiatives, et en s'inspirant des cultures et des pays qui favorisent l'action (« just do it »). Pour cela, il convient d'appuyer et d'encourager la société civile « agissante » et de renforcer les liens sociaux et les projets au travers des témoignages de personnes engagées sur le terrain environnemental dans les domaines de la consommation, de l'alimentation, de l'énergie, etc. Il s'agit donner les moyens, les outils, le temps et les réseaux nécessaires à ces actions exemplaires et à leur visibilité.

CONTRIBUTION DU PARLEMENT ALSACIEN DES JEUNES

© STADLER / RÉGION ALSACE



Le Parlement Alsacien des Jeunes est un outil d'apprentissage de la vie démocratique et citoyenne. Il réunit 40 membres de 15 à 28 ans, représentatifs de la jeunesse alsacienne dans toutes ses composantes. Dans le cadre de leur réunion mensuelle, ses membres se saisissent ou sont saisis, pour évaluation et proposition de différents sujets.

Au rythme de deux rencontres par mois, trois commissions se sont formées au sein de l'assemblée : un groupe « lycéen », un autre réunissant des « étudiants » et un troisième « grand public jeune » composé de jeunes actifs ou en recherche d'emploi ou encore apprentis. Ainsi, le Parlement Alsacien des Jeunes a formulé des propositions, ambitieuses mais réalisables, afin de sensibiliser jeunes et moins jeunes à la portée de leurs actes et faire ainsi naître une véritable attitude citoyenne en Alsace. Les propositions ci-dessous ont été votées en séance plénière du 13 juin 2015.

GROUPE « LYCÉENS »

Sensibiliser au changement climatique grâce à un concours «Get ready» par la création d'une affiche avec un message/slogan.

Ce concours serait ouvert aux lycéens et aux apprentis. L'affiche retenue sera apposée devant tous les lycées/CFA d'Alsace durant la COP 21. Le jury de ce concours sera le Parlement Alsacien des Jeunes. Promouvoir les bonnes pratiques dans les lycées et les CFA d'Alsace à travers la diffusion sur écran d'information (vidéo) ou tableau d'affichage (affiches) de messages simples et efficaces ;

Proposer des messages de sensibilisation hebdomadaires de septembre à décembre

Le Parlement Alsacien des Jeunes propose d'informer les lycéens et les apprentis sur les moyens de réduire au quotidien leur consommation d'énergie. La mise en place de la proposition sera programmée du 14 septembre au 11 décembre 2015, avec un message par semaine (11 semaines). La diffusion pourrait également passer par les réseaux sociaux du PAJ, le site de la Région Alsace et du Rectorat ou via un partenariat avec les établissements avec la mise en place de pub sur les sets en papier des cantines.

GROUPE « ÉTUDIANTS »

Inciter à la réduction de la consommation énergétique en étendant le défi « Familles à énergie positive » lancé par la Région et l'ADEME en Alsace, aux colocations étudiantes, un cas de plus en plus fréquent.

Il s'agit pour les participants à ce défi de réduire leur consommation énergétique de 8%, mais les conditions du concours restent à définir pour l'obtention d'un prix « PAJ ».

Promouvoir la réduction des déchets

à travers la mise en place dans les universités, lycées ou CFA, de gobelets écologiques réutilisables (Ecocup) éventuellement créés par les associations étudiantes à la place des gobelets en plastique

jetables distribués dans les machines à café et qui entraînent une quantité non négligeable de déchets ;

Afin d'agir le plus efficacement possible, le centre de formation de la Chambre du Commerce et d'Industrie de Strasbourg va être démarché pour une phase test. Un retour d'expérience sur ce système devra nourrir la réflexion du Parlement Alsacien des Jeunes. Cette initiative pourrait être accompagnée d'une réduction sur le prix du café si l'option « sans gobelet » est utilisée.

GROUPE « GRAND PUBLIC JEUNE »

Promouvoir l'utilisation des transports doux.

En utilisant le mobilier urbain existant, le Parlement Alsacien des Jeunes souhaite développer des bornes pour recharger les téléphones/ordinateurs/tablettes dans les lieux publics et les stations de transport en commun (abri bus, arrêts de trams, etc.). Ce qui inciterait sans doute nombre d'entre nous à s'y rendre.

Le Parlement Alsacien des Jeunes souhaite équiper les vélos publics d'un chargeur USB qui fonctionnerait sur la dynamo. Une première phase pourrait être lancée à la rentrée en équipant les vélos de la collectivité régionale.

Limiter davantage la consommation des matières premières.

Le Parlement Alsacien des Jeunes souhaite promouvoir le développement des lieux de consignes en Alsace et communiquer plus efficacement notamment via les applications pour smartphones permettant de répertorier tous les lieux de tri à proximité de l'utilisateur.

De même, le Parlement Alsacien des Jeunes veux mettre en avant des organismes dans le domaine du tri dans le but d'une cause caritative (exemples : « Les Bouchons de L'Espoir » ou Münchhausen qui récolte l'aluminium pour financer des fauteuils roulants) ;

Enfin, pourquoi ne pas étendre la sensibilisation à la réduction des consommations d'énergies aux Jeunes en Missions locales.

NOTES

NOTES

Changement climatique en Alsace : du constat à l'action

Contribution à la conférence Paris Climat 2015

Programme du Forum du 18 juin

SÉANCE PLÉNIÈRE

9h

Accueil des participants par Monique Jung, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Alsace

9h30 - 10h15

Présentation des données alsaciennes du changement climatique par Yves Hauss, Responsable Études et Climatologie à Météo France

ATELIERS THÉMATIQUES

10h30 - 12h30

Les ateliers se déroulent simultanément. Chaque atelier comporte une intervention d'expert suivie d'un débat transversal axé sur les pistes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

► CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ENJEUX SUR LA SANTÉ

Président : Rémi Bertrand, Président de l'ASPA

Rapporteur : Martine Ott, Conseillère médicale en environnement intérieur, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

► LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SES EFFETS EN MILIEU URBAIN

Président : Laurent Darley, Directeur Régional Adjoint de la DREAL

Rapporteur : Viviane Begoc, Directrice de l'agence d'urbanisme de la région mulhousienne, AURM

► CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GESTION DE L'EAU : QUELLE ADAPTATION À LONG TERME ?

Présidente : Monique Jung, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Alsace

Rapporteur : Nicolas Kreis, Responsable du service d'aménagement des rivières, Conseil départemental du Haut-Rhin

► AGRICULTURE, FORêTS ET ÉCOSYSTÈMES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : DU CONSTAT À DES PROPOSITIONS D'ACTION

Président : Yves Muller, Président d'ODONAT

Rapporteur : Éric Duchene, Ingénieur de recherche, INRA Colmar

► SENSIBILISATION ET RESPONSABILISATION CITOYENNE FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES : COMMENT PASSER À L'ACTE ?

Présidente : Anne-Marie Schaff, Présidente de l'Ariena

Rapporteur : Laurent Planchet, Chargé de mission villes et territoires durables, ADEME Alsace

12h30

Buffet avec des produits issus majoritairement de l'agriculture biologique et locale

SÉANCE PLÉNIÈRE

14h - 14h30

Présentation de la contribution du Parlement Alsacien des Jeunes par Lionel Kinderstuth

Synthèse des ateliers du matin par Carine Reber, Région Alsace

14h30 - 16h30

Débats et échanges avec les intervenants :

- le Docteur Jean-Louis Etienne partagera sa vision du monde et des effets observés du changement climatique
- Pierre Grison, administrateur de l'association 4D, présentera les enjeux de la conférence Paris Climat 2015

16h30 - 17h

Conclusion par Monique Jung, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Alsace et Marc Hoeltzel, Directeur Régional de la DREAL Alsace.

ORGANISÉES PAR



LES RENCONTRES ALSACIENNES DE L'ENVIRONNEMENT CE SONT EN 2015 :

262 PARTICIPANTS

5 ATELIERS

16 DÉCOUVERTES NATURE

**1 EXPOSITION : « LA NATURE AU CŒUR »
DE LAURENT SCHWEBEL**

NOS PARTENAIRES

